

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 11 février 2020

ARRONDISSEMENT
TOURS

Le onze février 2020, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 04 février 2020, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Etaient présents : M. Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. Jacques LE TARNEC, M. François PILLOT, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTEL, M. Jean-Pierre RIOT, M. Alain BASTIE, M. Pierre HABERT, Mme Caroline BOILLE, M. Eric POUDELET, M. Jacques MOTARD, M. Sébastien CORLAY-QUESTEL, M. Stéphane MARCHAIS, M. Alain GAUTIER.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 23
Nbre de suffrages exprimés : 23

Pouvoirs : M. Jean-Pierre GILET à M. Bruno FENET.

DEL 11022020-02 : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'article 107 de la loi NOTRe 2015-991 du 7 août 2015 a modifié l'article L2312-1 du CGCT. Il précise que dans les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de 3.500 habitants et plus (article L 5211-36 du CGCT), M. le Président présente à l'assemblée délibérante, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

M. Bertrand RITOURET, 1er Vice-Président, présente les orientations budgétaires (Annexe 1).

Après en avoir débattu, le Comité syndical PREND ACTE du rapport sur les orientations budgétaires 2020, joint à la présente délibération, qui vient de lui être présenté.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,

Sébastien MARAIS

ANVAL
(Syndicat Mixte des Affluents
Nord Val de Loire)
Siège social : Place de l'Europe
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE

